



G R O U P E F R A N Ç A I S

Compte rendu de la participation du Groupe français de l'Union interparlementaire (UIP) à la 149^e Assemblée de l'UIP du 13 au 17 octobre 2024 à Genève (Suisse)

Une délégation du Groupe français de l'Union interparlementaire (UIP), conduite par M. Xavier Iacovelli, sénateur des Hauts-de-Seine (RDPI) et président exécutif de ce Groupe, et composée de Mme Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère (SOC), M. Étienne Blanc, sénateur du Rhône (Les Républicains), Mme Florence Blatrix Contat, sénatrice de l'Ain (SER), Mme Virginie Duby-Muller, députée de Haute-Savoie (Droite républicaine), M. Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe (Les Républicains), Mme Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie (Renaissance) et Mme Laetitia Saint-Paul, députée du Maine-et-Loire (Horizons) s'est rendue à Genève, en Suisse, **pour participer à la 149^e Assemblée de l'UIP organisée du 13 au 17 octobre 2024.**

Outre la participation aux travaux de cette Assemblée qui a rassemblé 129 délégations de parlements membres¹, ainsi que des représentants de 8 membres associés² et de 28 observateurs³, cette mission a été l'occasion de contacts et d'échanges bilatéraux avec différentes délégations étrangères.

I – UNE PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE LA 149^e ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

► Les membres de la délégation ont pris part aux **réunions du groupe géopolitique des 12Plus**, organisées tous les jours avant les réunions de l'Assemblée afin de passer en revue les ordres du jour et définir les positions.

Le Groupe français a été particulièrement actif dans cette enceinte, M. Xavier Iacovelli étant intervenu pour rapporter auprès de ses collègues une partie des travaux menés dans le cadre du comité exécutif, en particulier du sous-comité des finances. Il a également présenté et défendu le projet de résolution de point d'urgence présenté conjointement avec le groupe britannique de l'UIP.



Mme Blatrix Contat, Mme Riotton et M. Iacovelli en réunion des 12Plus

¹ Plus de 600 parlementaires présents (36 % de femmes), dont 54 Présidents d'assemblée.

² Dont l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

³ Agences onusiennes, associations interparlementaires régionales.

Enfin, le Groupe français a pris part à la célébration des 50 ans du Groupe des 12Plus, en présence de plusieurs ambassadeurs des pays membres et pour la France de Mme Claire Thuaudet, Représentante permanente adjointe auprès de l'ONU à Genève. Il convient de noter, par ailleurs, que lors de cette 149^e Assemblée, M. Laurent Wehrli (Suisse) a succédé à M. Andries Gryffroy (Belgique) comme président du Groupe des 12Plus.



► Les membres de la délégation ont participé aux **travaux des commissions et organes de l'UIP** au sein desquels ils exercent des responsabilités particulières :

- **M. Xavier Iacovelli, président de la délégation**, a siégé au **comité exécutif de l'UIP** qui s'est réuni les 11, 12 et 16 octobre et a passé en revue les activités récentes et à venir de l'UIP.

Un point a été fait sur la situation financière de l'UIP, qualifiée de saine et stable, et sur le budget pour 2025, qui bénéficiera d'une augmentation de 3 % des contributions obligatoires, conformément à la réévaluation pluriannuelle adoptée en 2022, et d'une progression des contributions volontaires qui représentent désormais près de 25 % des recettes.

Concernant le périmètre de l'UIP, le comité exécutif a pris note de la réintégration de la Jamaïque, désormais 181^e membre de l'UIP.

Enfin, le comité exécutif a examiné un certain nombre d'amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP. Les recommandations du comité exécutif ont ensuite été validées par le Conseil directeur.



M. Iacovelli en réunion du Comité exécutif

- **M. Louis-Jean de Nicolaÿ** a siégé au sein du **Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient**, dont il a été élu membre lors de la 148^e Assemblée de mars 2024. Le comité, qui réunit des représentants d'Israël et de la Palestine, a débattu de son rôle pour contribuer au dialogue entre Israël et la Palestine et proposer des solutions pour parvenir à la paix. Il a également auditionné un représentant de l'UNRWA sur la situation à Gaza, en Cisjordanie et au Liban.

- **M. Étienne Blanc** a siégé au **Comité des droits de l'homme des parlementaires**, dont il est membre. Celui-ci a examiné la situation de 395 parlementaires de 14 pays, dont 175 nouveaux cas, sur un nombre total de 956 cas dont il est actuellement saisi. Les 175 nouveaux cas émanent du

Bangladesh, du Nicaragua, de la République démocratique du Congo et de la Thaïlande. Le nombre de cas dont est saisi le comité ne cesse de croître (311 en 2014 à 956 en 2024) et le nombre de pays concernés s'étend (41 en 2014, 55 en 2024), témoignant d'une dégradation de la situation démocratique et des droits de l'homme dans le monde.



MM. de Nicolaï et Blanc lors des travaux de la 149^e Assemblée

- **Mme Véronique Riotton** a siégé au **Bureau des femmes parlementaires** dont elle est membre, qui s'est réuni à deux reprises au cours de la 149^e assemblée, notamment pour préparer la 38^{ème} session du Forum des femmes, dresser un bilan des résultats de la 149^e Assemblée dans une perspective de genre et préparer les futures activités du Forum.

Mme Riotton a été désignée par ses pairs **rapporteure des travaux du Forum des femmes** sur la discussion du projet de résolution sur « l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit ».



Mme Riotton en réunion du Bureau des femmes parlementaires

- **Mme Véronique Riotton** a également été invitée à intervenir au sein du panel « La résistance contre les retours en arrière : les hommes et les femmes parlementaires se mobilisent pour préserver et faire progresser l'égalité des sexes ». Ce débat a notamment porté sur les efforts entrepris pour résister aux reculs en matière d'égalité des sexes et le rôle que les parlements peuvent jouer dans la promotion et la protection des droits des femmes et des filles.

- **Mme Laetitia Saint-Paul** a, quant à elle, pris part aux travaux du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dont elle a été élue membre lors de la 147^e assemblée, et dont les débats se tiennent à huis clos⁴. Le groupe a débattu de la définition du terrorisme et fait le point sur la situation au Sahel et la menace persistante du terrorisme dans la région, en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

⁴ Pour en savoir plus : <https://www.ipu.org/fr/propos-de-luiip/structure-et-gouvernance/conseil-directeur/groupe-consultatif-de-haut-niveau-sur-la-lutte-contre-le-terrorisme-et-lextremisme-violent>



Mme Saint-Paul en réunion du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

► La délégation a également participé activement aux réunions des différents organes se réunissant au cours de l'Assemblée de l'Union interparlementaire

● **38^{ème} Forum des femmes parlementaires**

Mmes Marie-Noëlle Battistel, Véronique Riotton et Laetitia Saint-Paul ont participé à la 38^{ème} session du **Forum des femmes parlementaires**. Elles ont examiné, sous l'angle de l'égalité homme-femme, le projet de résolution de la Commission de la démocratie et des droits de l'homme intitulé « L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit ».

Les discussions ont notamment mis en garde contre la propension des technologies, y compris l'intelligence artificielle, sans encadrement adéquat, à reproduire et renforcer les préjugés existants dans la société, risquant ainsi de creuser encore davantage les inégalités entre les sexes et d'amplifier les violences sexistes facilitées par des moyens technologiques, lesquelles affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles. Les débats ont également appelé à des mesures positives pour encourager l'accès des filles aux études scientifiques et technologiques.

● **Commission de la démocratie et des droits de l'homme – examen du projet de résolution sur « l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit »**

La délégation, représentée par **Mmes Florence Blatrix Contat, Virginie Duby-Muller, Véronique Riotton et Laetitia Saint-Paul**, a également participé aux travaux de la Commission de la démocratie et des droits de l'homme, dont l'ordre du jour appelait l'examen d'un projet de résolution portant sur **l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit**.

Mme Blatrix Contat est intervenue dans la discussion générale. Elle a fait part du soutien apporté par le Groupe français de l'UIP à l'esprit du projet de résolution, qui met l'accent sur des points importants comme la rapidité des évolutions en matière d'IA et le décalage avec la capacité des États à définir et à imposer des cadres de régulation, les conséquences de ces évolutions pour la société et le risque d'un poids démesuré des multinationales technologiques dans l'élaboration des règles. Elle a également présenté les amendements soumis par le Groupe français de l'UIP.

Les amendements du Groupe français ont été activement défendus par **Mmes Blatrix Contat, Duby-Muller, Riotton et Saint-Paul**. **Plusieurs de ces amendements, d'une portée significative, ont été adoptés**. Ils ont permis de mentionner le risque que l'IA accentue les inégalités économiques, de mettre en garde contre l'utilisation abusive de l'IA à des fins de surveillance et de contrôle des populations, mais également dans le cadre de campagnes de désinformation visant à tromper, diviser et déstabiliser les sociétés, et d'appeler à agir pour que les avancées en matière d'IA ne conduisent pas à une reproduction des discriminations, notamment celles fondées sur le genre, liées aux biais induits par les données d'entraînement et les algorithmes.

Enfin, la délégation est parvenue à faire insérer dans la résolution une recommandation sur la nécessité d'exiger la transparence des systèmes d'IA mis en œuvre, de prévoir la responsabilité des acteurs qui y recourent et d'instaurer des voies de recours pour les victimes en cas de violation de leurs droits, qui sont des principes fondamentaux affirmés par la convention cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, premier traité international juridiquement contraignant sur l'IA, adopté le 17 mai 2024.

Mme Véronique Riotton a également présenté et défendu les amendements adoptés par le Forum des femmes dans ses fonctions de rapporteure.

► Après deux assemblées consécutives ayant échoué à adopter un point d'urgence, en raison des tensions internationales notamment autour de la question du conflit au Proche-Orient, un point d'urgence dont l'initiative revient au Groupe français et au Groupe britannique de l'UIP, a été adopté à l'unanimité par la 149^e Assemblée.

Le **texte proposé par la France et le Royaume-Uni**, qui a également été co-signé par l'Allemagne, les Pays-Bas et le Canada, s'intitule « *Réponse des parlementaires à l'appel urgent du Secrétaire général de l'ONU pour un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme pour la paix, la justice et le développement durable dans le monde* ». Il fait écho au cri d'alarme émis par le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, lors de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies et **appelle à un réengagement des États dans le multilatéralisme pour résoudre pacifiquement tous les conflits et répondre aux défis globaux.**

Cinq autres propositions de résolutions avaient été déposées :

- « *Appel à la condamnation des tirs de missiles de la République islamique d'Iran contre Israël* » par la délégation d'Israël ;
- « *Appliquer la résolution ES-10/24 de l'Assemblée générale des Nations Unies et garantir l'obligation de rendre compte* » par la délégation de la Palestine au nom du Groupe arabe ;
- « *La situation sécuritaire et humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo* » par la délégation de la République démocratique du Congo ;
- « *Mobiliser les parlementaires pour la protection des enfants lors de conflits armés afin d'éviter les risques, les souffrances et les conséquences* » par les délégations de l'Argentine, du Chili, du Pérou, du Mexique, du Brésil et du Guyana
- « *La détérioration de la situation humanitaire à Gaza et au Liban* » par la délégation de la République islamique d'Iran.

La proposition portée par Israël et celle présentée par l'Iran ayant été retirées, seules les quatre autres propositions ont été finalement soumises au vote. Deux d'entre elles ont atteint le seuil des deux tiers des suffrages exprimés requis : la proposition franco-britannique soutenue par les 12Plus, et la proposition de l'Argentine soutenue par le GRULAC. Arrivée en tête, la proposition de la France et du Royaume-Uni a été retenue, à la grande satisfaction des membres des 12Plus dont la stratégie unitaire a été couronnée de succès. L'analyse des votes montre un effritement de la logique de blocs, un certain nombre de pays des autres groupes géopolitiques (Corée du Sud, Maroc, Malawi, Thaïlande, Tanzanie, Zambie ainsi que plusieurs pays d'Amérique latine dont le Brésil) ayant voté en faveur du texte franco-britannique. Conformément aux statuts de l'UIP, celui-ci a ensuite été soumis à un comité de rédaction où siégeaient des représentants de tous les groupes géopolitiques et qui a procédé à quelques changements notamment la suppression de la mention de tous les conflits

cités, comme le conflit russo-ukrainien et la guerre au Proche-Orient. Il en est résulté un texte consensuel qui a finalement été adopté à l'unanimité par la 149^e Assemblée.

► Le **débat général**, consacré au thème de la science (« Exploiter la science, la technologie et l'innovation pour un avenir plus pacifique et durable »), a donné lieu à deux interventions de membres de la délégation, l'une de **M. Xavier Iacovelli**, l'autre de **Mme Marie-Noëlle Battistel**.

M. Iacovelli a d'abord constaté que dans des domaines toujours plus nombreux et étendus et où l'évolution technologique est de plus en plus rapide, le politique avait besoin de l'expertise et de l'éclairage du scientifique pour prendre ses décisions. Il a souligné que les interactions entre ceux-ci pouvaient cependant soulever des difficultés et qu'il fallait que chacun reste surtout dans son champ et dans son rôle. Il a mis l'accent sur les travaux remarquables conduits au sein du Parlement français par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Cette instance reconnue, commune à l'Assemblée nationale et au Sénat, a produit plus de 240 rapports depuis sa création en 1983 et présente, en outre, la particularité d'être ouverte sur la société civile, à travers des auditions publiques permettant des interactions entre le public et les intervenants.

Mme Battistel a mis en avant l'appel du Forum des femmes à une prise en compte du risque pour les femmes d'être davantage touchées par les impacts négatifs de l'intelligence artificielle : accentuation des biais de genre, progression de la part de contenus contribuant à la désinformation et aux violences faites aux femmes, notamment en politique. Elle a également insisté sur la nécessité pour les parlements de questionner le progrès technique et ses répercussions, présentant notamment les activités de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Enfin, évoquant la diffusion malveillante de fausses informations et les campagnes numériques de manipulation de l'information, elle a appelé les parlements à doter l'intelligence artificielle un cadre assurant un usage éthique, en trouvant un juste équilibre entre la place à laisser au développement des innovations et au besoin de régulation.

Mme Virginie Duby-Muller est intervenue dans une réunion-débat consacrée au thème : « Les Principes communs : le développement parlementaire comme rempart à l'érosion démocratique » ; Cette séquence était organisée à l'occasion du dixième anniversaire de ces principes qui guident la coopération interparlementaire. Mme Duby-Muller a rappelé que le Parlement français avait contribué à l'élaboration de ces principes et souligné que l'Assemblée nationale comme le Sénat étaient très impliqués dans la coopération interparlementaire, sur la base de nombreux accords bilatéraux et de partenariats multilatéraux.

II. DES RENCONTRES NOMBREUSES ET RICHES EN MARGE DES TRAVAUX DE LA 149^e ASSEMBLÉE

► M. Louis-Jean de Nicolaÿ a représenté la délégation française au « **caucus francophone** » organisé par l'**Assemblée parlementaire de la Francophonie** en marge de l'Assemblée de l'UIP, qui a réuni une cinquantaine de parlementaires francophones. Il est intervenu dans un débat sur l'intelligence artificielle au cours duquel a été soulignée l'importance de veiller au maintien d'une diversité linguistique et notamment de l'utilisation de la langue française dans les données d'entraînement des intelligences artificielles. Le recours exclusif à l'anglais dans ce domaine peut en effet générer des distorsions, au détriment de l'accès à l'information et la diversité culturelle.

► La délégation française s'est entretenue avec **M. Jérôme Bonnafont, Représentant permanent de la France** auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en

Suisse, qui a livré une analyse des grands équilibres géopolitiques et du rôle joué par la France au plan international.

Il a dressé le constat d'un affaiblissement de l'Europe sur la scène internationale, au plan tant politique qu'économique et financier. Cet effacement relatif, favorisé par les divisions internes et la tentation du repli éprouvée par certains États, **profite à la Chine qui se voit en leader du multilatéralisme.**

Le divorce entre l'Occident et le Sud global s'explique par de profondes divergences en ce qui concerne notamment l'application du droit international (idée d'une politique du « deux poids-deux mesures »), le partage de la richesse et du fardeau (particulièrement en ce qui concerne le changement climatique) et les questions de société et de valeurs.

La France, dont l'image a fortement bénéficié du succès de l'organisation des Jeux Olympiques, est, quant à elle, appréciée pour son engagement en faveur du multilatéralisme, son positionnement original (par exemple lorsqu'elle ambitionne de conjuguer lutte contre la pauvreté et lutte contre le changement climatique à travers une initiative comme le « Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète » ou 4P) ainsi que sa forte capacité de mobilisation (notamment pour aider financièrement des pays dans le besoin comme récemment le Liban).

Dans le système onusien, le Conseil de sécurité étant paralysé et dans l'incapacité d'agir face aux grandes crises (Proche-Orient, Ukraine, Sahel...), les initiatives multilatérales se déplacent dans le champ humanitaire et des droits de l'homme, ainsi que dans le domaine scientifique, donnant une marge d'action aux organisations internationales implantées à Genève. L'ambassadeur a mentionné le rôle joué par la France, à travers l'action de l'ancienne ministre Nicole Ameline, en faveur d'adoption récente (25 octobre 2024) d'une recommandation - dite RG40 - du Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) tendant à la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision.

Concernant le Proche-Orient, le Représentant permanent a souligné l'urgence d'une reprise du dialogue politique. Il a regretté que la question de la guerre en Ukraine ne soit pas perçue comme prioritaire au plan international, de nombreux pays du Sud ne se sentant pas concernés.

► Par ailleurs, la **délégation française** a mené plusieurs réunions bilatérales avec les délégations parlementaires d'Arménie, de Côte d'Ivoire, du Gabon, d'Israël, de Madagascar, d'Ukraine et du parlement en exil du Myanmar.

● **La délégation arménienne**, menée par le Président du Parlement arménien, a présenté son souhait de liens toujours plus étroits avec l'Assemblée nationale et le Sénat, remerciant les présidents des deux assemblées pour la qualité des échanges. L'entretien s'est concentré sur l'actualité des relations entre l'Arménie avec l'Azerbaïdjan, notamment la question du Haut-Karabagh, quelques semaines avant la tenue de la COP 29 (conférences des Nations Unies sur le climat) à Bakou. La délégation arménienne a regretté une certaine hypocrisie européenne émettant d'un côté des sanctions contre la Russie mais ne tenant pas en compte du tracé du pipeline traversant l'Azerbaïdjan.

● **La délégation de la Côte d'Ivoire** a évoqué la **situation sécuritaire dans la région** et notamment le danger que représentait l'Alliance des États du Sahel, formée par quatre pays de son voisinage désormais dirigés par des juntes militaires. Elle a souligné l'importance de la coopération sécuritaire avec la France, son partenaire traditionnel. Les parlementaires de la Côte d'Ivoire ont aussi mis l'accent sur **l'intérêt de la coopération décentralisée** pour resserrer les liens entre les peuples français et ivoiriens, et sur la nécessité de **renforcer la coopération éducative et scientifique en direction de la jeunesse.**

● **L'échange avec la délégation gabonaise** a été l'occasion de faire un point sur la transition mise en place depuis le coup d'État d'août 2023. Le projet de nouvelle Constitution était désormais prêt et devait être soumis prochainement à référendum. De semi-présidentiel, le régime allait devenir

présidentiel (disparition du Premier ministre), avec toutefois une spécificité, qui est que le Président conservera le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale (élue pour 5 ans).



Entretien avec la délégation du Gabon

- Avec la **délégation d'Israël** a été abordée la situation à Gaza et au Liban. Les parlementaires israéliens ont rappelé que les objectifs d'Israël à Gaza étaient de libérer les otages, de s'assurer que le Hamas ne contrôle plus ce territoire et qu'une attaque comme celle du 7 octobre 2023 ne pourrait pas se reproduire. La délégation française a souligné que le conflit dans la région allait trop loin, qu'il y avait trop de victimes et fait valoir que, de surcroît, il alimentait des tensions dans un pays comme le nôtre.

- **La délégation de Madagascar**, rappelant sa participation à l'Assemblée parlementaire de la francophonie, a souhaité une intensification des liens bilatéraux entre les deux pays, en particulier entre groupes d'amitié. La délégation française a remercié le Sénat de Madagascar pour l'accueil, en septembre 2024, d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Madagascar et pays de l'Océan indien. Les parlementaires français ont également indiqué à leurs homologues que, pour ce qui relevait de l'Assemblée nationale, les groupes d'amitié de la nouvelle législature n'avaient pas encore été installés.

- La délégation s'est aussi entretenue avec des membres du **Parlement en exil du Myanmar**, qui représentent le Parlement élu dans ce pays en 2020, avant le coup d'État. Il s'agit pour l'essentiel d'un « e-parlement », dont la mise en place a bénéficié des avancées technologiques permises grâce à la pandémie de Covid-19. Les interlocuteurs de la délégation ont indiqué que des élections allaient se tenir au Myanmar en 2025 et ont appelé à ne pas reconnaître le parlement qui en serait issu dans la mesure où l'opposition, bannie du pays, ne pourrait pas y participer.

- **La délégation ukrainienne** a remercié la France pour son soutien dans la guerre d'agression menée par la Russie, en insistant sur son soutien militaire (future livraison de mirages). La délégation, répondant aux questions des parlementaires français, a notamment décrit le caractère essentiel de la lutte contre les drones, qui ciblent les infrastructures civiles et militaires et la population civile et le risque que représenteraient des attaques détruisant les centrales d'alimentation électrique à l'approche de l'hiver.